

LISTE DES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

reconnues par le C. I. O. mais dont les sports ne figurent pas au programme des Jeux olympiques :

Fédération internationale de volleyball: 66, boulevard de Strasbourg, Paris X^e.

Fédération internationale de roller-skating: p. a. M. Fred. Renkewitz, président, villa Bella, Montreux (Suisse).

fédération internationale de tir à l'arc: p. a. M. Henry Kjellson, Gumshornsgatan 11, Stockholm. (Was on the Olympic Programme in 1908 and 1920.)

Fédération internationale de pelote basque: Los Madrazo 11, Madrid.

Fédération internationale de boules: p. ad. M. Edgar Guilloud, président, r. de Brest, 25, Lyon (France).

Fédération internationale de judo: Stadio Nazionale, Roma.

Fédération internationale de baseball: c/o. Lcdo. Eugenio Ramirez Osante, Marconi 2 Mexico D. F.

AUTRE FÉDÉRATION INTERNATIONALE RECONNUE PAR LE C. I. O. :

Fédération internationale de médecine sportive: Foro Italo, Roma.

Timbres spéciaux à l'occasion de la session d'Athènes.

A l'occasion de la session que le C. I. O. tiendra en mai prochain à Athènes et pour commémorer le 60^e anniversaire de la Rénovation des Jeux olympiques de l'ère moderne par le Baron de Coubertin, la Direction des Postes hellènes a décidé d'accéder à la requête du Comité olympique de ce pays et d'émettre une série de trois timbres-poste qui seront mis en circulation pendant la session. Deux de ces timbres porteront l'effigie du Baron P. de Coubertin, tandis que le troisième portera la tête d'une statue ancienne.

M. A. Brundage à Mexico-City.

Le président du C. I. O. s'est rendu au début de mars à Mexico-City pour représenter le comité aux VII^{es} Jeux sportifs de l'Amérique centrale et des Caraïbes qui débutèrent le 6 mars dernier.

Nouveaux comités nationaux olympiques.

La Commission exécutive du C. I. O. a reconnu provisoirement, et sous réserve de ratification à la prochaine session de mai, les C. N. O. de la République dominicaine et de Costa-Rica. D'autre part, le Comité olympique de Haïti a été dissous et ne figurera donc plus dans la liste des C. N. O.

La famille olympique.

M. Ahmed Jaffer, membre du C. I. O. pour le Pakistan, vient d'être élu président de la Chambre de commerce pakistano-italienne ainsi que de l'Association culturelle pakistano-allemande. D'autre part, il a représenté l'Association de ski du Pakistan au Congrès de la F. I. S. et aux Championnats du monde de ski en Suède en février dernier.

* * *

Leurs Altesses Royales le prince Jean, membre du C. I. O., et la princesse Joséphine-

Charlotte ont eu la joie de saluer l'heureuse naissance de la princesse Marie-Astrid en février dernier. Le président et les membres du comité se font un plaisir d'adresser à Leurs Altesses Royales leurs très vives félicitations.

Protection des emblèmes olympiques en Hongrie.

Le Comité olympique hongrois a informé le C. I. O. que le Conseil des ministres de la République populaire hongroise a pris la décision d'interdire l'emploi des emblèmes olympiques (termes et anneaux) à des fins commerciales ou autres n'ayant aucun rapport avec l'olympisme. L'emploi des emblèmes ne peut se faire qu'avec l'autorisation du Comité national d'éducation physique et des sports qui demandera préalablement l'avis du Comité olympique hongrois. Il y a lieu d'ajouter qu'aucun abus de ce genre ne s'est produit dans ce pays dans le passé, ce qui rend la décision du Conseil des ministres d'autant plus méritoire.

Le monde, bouleversé par les conflits et les guerres qui ont entraîné déficiences et privations, sous-alimentation, a plus que jamais besoin « d'individus efficaces », selon l'excellente formule du D^r Pauchet.

Le nationalisme s'empare du sport, en forge un instrument de propagande — une propagande teintée de mysticisme — le détourne ainsi de son but initial et bienfaisant.

Victor Boin.

Le spectateur qui prend place dans un stade doit avoir assez de self-control pour se tenir en dehors des batailles politiques, idéologiques, sociales, raciales qui, en d'autres lieux, peuvent troubler l'horizon, sous peine de desservir l'un des buts les plus généreux, les plus élevés du sport : « le rapprochement de la jeunesse du monde ».

Au sujet de l'« amateurisme d'Etat »

(Extrait du *Bulletin d'Informations* N° 5 de décembre 1953 du Comité supérieur de culture physique et des sports près le Conseil des ministres de la République populaire de Bulgarie.)

Que d'encre a coulé au sujet de la nouvelle définition sportive en vogue actuellement, appelée « amateurisme d'Etat », en usage, dit-on, dans les pays des démocraties populaires ! (*Réd.* : Il en existe probablement dans d'autres pays également ?)

On aurait tort de croire que la définition de l'amateurisme « pur » est méconnue par tous les intéressés au sport. Si l'on demandait, par exemple, à n'importe quel sportif bulgare s'il tire un profit matériel de la pratique du sport du fait qu'il participe à des compétitions ou s'est distingué dans une épreuve sportive, il en serait fort étonné.

L'homme impartial qui tient à découvrir la vérité à ce sujet devrait se donner au moins la peine de jeter un coup d'œil sur la vie des sportifs a émérités », de ces accusés « d'amateurs d'Etat ». Ce qui le frapperait d'emblée serait sans aucun doute le fait que les meilleurs sportifs excellent presque toujours dans leur travail professionnel. Ce fait n'est ni curieux ni accidentel, car la pratique du sport cultive des qualités indispensables à l'évolution de la vie ; ce sont : la persévérance dans le travail, la volonté de surmonter les difficultés, des ambitions saines, une discipline morale et un esprit patriotique.

Le journal de sport bulgare *Naroden Sport* du 4 septembre 1953, N° 983, a publié un article sur la vie du champion de boxe junior (moyen) Athanase Takev, « travailleur de choc » dans les grandes usines de chimie « Staline ». L'ambition de ce jeune ouvrier fut de prouver à ses camarades que l'activité sportive peut aller de pair avec l'activité professionnelle, et que le perfectionnement sportif peut s'exercer parallèlement à la maîtrise dans le travail.

Un autre exemple frappant est la vie du maître ès sports Nicolas Dagorov, champion national du triple saut, qui, ayant amélioré huit fois de suite le record national, s'est classé parmi les meilleurs d'Europe. Il fut un étudiant en médecine distingué et, à l'heure actuelle, il travaille à l'Institut de perfectionnement et spécialisation des médecins, où seuls des éléments très qualifiés sont admis.

Citons d'autre part les 5 rameurs de classe internationale : Youroukov, Zachariev, Jalamov, Salim et Dikov, qui sont en même temps « travailleurs de choc » au port danubien de Svichtov.

Un autre exemple est celui de l'équipe de football des usines N° 12, composée uniquement de « travailleurs de choc ». Cette équipe se trouve en tête du classement du groupe républicain « B » de football.

Le maître ès sports de basketball Konstantin Totev, bien connu à l'étranger, est un architecte très qualifié, etc., etc.

Le titre de « travailleur de choc » ne s'ob-

tient pourtant pas facilement, étant octroyé pour mérites exceptionnels.

Ce serait à notre tour de faire couler de l'encre pour donner un aperçu, même vague, de la vie de nos sportifs de réputation établie. Il se peut que la sollicitude manifestée de la part du gouvernement populaire à l'égard du sport en général et des sportifs en particulier soit un fait établi, provoquant de fausses idées. On se demande pourtant : n'est-il pas juste de récompenser ceux qui, au prix de grands efforts, ont atteint le sommet de n'importe quelle activité sociale, économique ou culturelle ? et ceux qui, par leur merveilleux exemple, entraînent sur le chemin de la perfection des milliers de travailleurs de la ville ou de la campagne ?

Le sportif bulgare obtient un titre honorifique en récompense de certains exploits. C'est une distinction qui découle du prestige. Le sportif peut passer des heures de récréation agréables au club des maîtres ès sports, spécialement aménagé pour répondre en grande partie à ses besoins culturels. Le sportif fait l'objet d'un contrôle médical périodique et gratuit *et ne craint pas de perdre le produit de son travail lorsqu'il est appelé à participer à une manifestation sportive*. Mais ce genre de sollicitude peut être qualifié de récompense morale, ce qui exprime d'une part l'estime de la société à l'égard du sportif en cause et d'autre part sert en même temps de stimulant à tous ceux qui prennent le chemin de leurs prédécesseurs émérités. Mais les champions savent bien que ce titre honorifique oblige autant qu'il récompense. La société ne manifeste jamais d'estime à un sportif enorgueilli qui, aveuglé par ses succès, échappe à ses obligations dans le travail. Tel est le côté moral de notre vie sociale. A chacun ce qu'il mérite ! Telle est aussi la vérité au sujet de l'amateurisme, qualifié par quelques-uns avec reproche et dédain d'« amateurisme d'Etat ».

Que de discussions inutiles et de mots désagréables pourraient être évités si les accusations étaient impartiales et si la critique était précédée d'une aussi stricte « autocritique ».

Ne peut s'intituler « champion olympique » que l'athlète ayant gagné une médaille d'or aux Jeux olympiques.

C. I. O.

La respiration des sportifs est très supérieure à celle de tous les sujets entraînés par un autre procédé éducatif. Leur capacité pulmonaire, quel que soit le sport pratiqué, est supérieure à la moyenne. Ils ont une éducation respiratoire essentiellement utilitaire.

D^r Bellin du Coteau.

A PROPOS DES II^{es} JEUX MÉDITERRANÉENS

(Placés sous le patronage du C. I. O.)

Pendant les I^{ers} Jeux méditerranéens qui furent célébrés à Alexandrie au cours de l'automne 1951 et obtinrent le plus vif succès, le comité d'organisation de ces Jeux, présidé par S.E. Mohamed Taher, membre du C. I. O., procéda à l'élection du comité des prochains Jeux. Ce comité est maintenant formé des représentants de pays qui tous bordent cette mer historique.

Au cours de cette même session, la candidature de Barcelone, présentée par l'Espagne, fut acceptée à l'unanimité et ainsi, c'est dans cette ville bien méditerranéenne qu'auront lieu, en 1955, les II^{es} Jeux méditerranéens. Ce choix est une preuve d'esprit sportif et d'amabilité de la part des autres délégués qui pouvaient légitimement désirer qu'une ville de leurs pays respectifs fût choisie et qui, cependant, acceptèrent tous de retirer leurs propositions lorsqu'ils eurent connaissance de l'initiative espagnole.

Le comité d'organisation qui fut immédiatement formé est placé sous la présidence du Baron de Güell, membre du C. I. O. et membre de la Commission directoriale du C. O. E. Le Baron de Güell est incontestablement la personnalité la mieux choisie pour fournir au comité d'organisation l'appui nécessaire en vue de mener l'entreprise à bien.

Outre les membres directeurs du C. O. E., et les représentants des fédérations sportives, des représentants de la Municipalité de Barcelone feront également partie du comité d'organisation. Le maire de Barcelone, lui-même, accorda dès le début le meilleur accueil au projet qui fait de sa ville le siège des prochains Jeux méditerranéens.

Comme les travaux d'organisation sont déjà suffisamment avancés, la célébration des II^{es} Jeux méditerranéens a été fixée aux dates suivantes : du 21 au 30 juin 1955, en tenant compte du fait qu'à ce moment les installations du Stade de Monjuich auront été l'objet des améliorations nécessaires. La situation magnifique de ce stade dans le parc du même nom, ainsi que sa très grande capacité (plus de 80 000 spectateurs pourront y pénétrer et la plupart d'entre eux auront des places assises) je désignent comme étant parfaitement adéquat pour la célébration des principales épreuves des Jeux.

D'autres travaux d'une certaine importance sont également en cours : ainsi la Piscine municipale, située elle aussi dans le Parc de Mont juich, sera suffisamment agrandie, tant en ce qui concerne les galeries des spectateurs que l'installation de vestiaires. On envisage aussi de construire un pavillon ou un palais des sports et l'on prévoit également toutes les installations nécessaires en vue de faciliter la succession des épreuves et l'entraînement des concurrents.

Les II^{es} Jeux méditerranéens se déroule-

ront selon le même mode que les premiers. Ils auront le caractère d'une invitation sportive et les membres du C. I. O., les représentants des fédérations internationales, comme, bien entendu, les athlètes et les personnalités officielles qui les accompagneront, seront considérés comme des hôtes d'honneur depuis le moment de leur arrivée à Barcelone jusqu'au moment de leur départ. Seuls les frais de voyage, Barcelone aller et retour, seront à leur charge, l'invitation prévoyant également le transport gratuit des invités au cours de leur séjour.

En principe, les sports suivants sont prévus au programme des Jeux : athlétisme, basket-ball, boxe, handball, football, gymnastique, hippisme, hockey sur terre, hockey sur roulettes, lutte, natation, poids et haltères, aviron, tir et voile.

Toutefois ce programme n'est pas encore définitivement arrêté et l'on envisage de supprimer tous les sports qui ne réuniraient pas un nombre suffisant de participants pour conférer aux épreuves un intérêt certain.

Les Jeux seront célébrés en accord complet avec les règles du C. I. O., en particulier avec celles qui sont prévues par cet organisme pour les Jeux régionaux. Ainsi, pour participer aux Jeux, il sera exigé comme condition que le pays qui demande son inscription appartienne à la Fédération internationale correspondante.

Le Comité olympique espagnol a organisé il y a quelques mois un concours pour l'affiche des II^{es} Jeux méditerranéens et des expositions de projets se sont ouvertes à Barcelone et à Madrid. Trois de ces projets ont déjà été choisis et primés et l'on prévoit également une émission spéciale de timbres commémoratifs au moment où se déroulera cet événement sportif.

Après Alexandrie, qui sut faire des I^{ers} Jeux méditerranéens une réussite parfaite, Barcelone espère se montrer digne de l'honneur qui lui échoit de réunir les athlètes de tous les pays méditerranéens en une grande festivité sportive avec le but de rehausser et d'affirmer l'idéal olympique de tous ceux qui y participeront.

Le système digestif ne peut que tirer profit d'un exercice athlétique bien compris.

Dr Bellin du Coteau.

Le métabolisme général, les fonctions d'ensemble ont une harmonie parfaite, car le sportif se soumet à des pratiques hygiéniques qui n'existent point aussi perfectionnées dans une autre méthode éducative. Aussi parce qu'il combure et élimine largement.

D' Bellin du Coteau.